



AVIS À LA POPULATION

Visite d'inspecteurs désignés pour les propriétés et commerces du Kamouraska

12 septembre 2023- La MRC de Kamouraska rappelle que conformément à la Loi sur la fiscalité municipale, elle procède à l'évaluation des propriétés et commerces de son territoire. Pour ce faire, la MRC de Kamouraska a confié le mandat au Service d'évaluation foncière de la Fédération québécoise des municipalités. (FQM)

Ainsi, il est possible que les citoyens du Kamouraska reçoivent la visite de l'un des inspecteurs désignés par FQM Évaluation foncière. Nous sollicitons la collaboration de la population en vue de faciliter le travail des inspecteurs sur le terrain. La durée approximative de la visite est de 30 minutes.

Le personnel de FQM Évaluation foncière est identifié par une cocarde et en possession d'une autorisation dûment signée par la MRC.

Les employés désignés par FQM Évaluation foncière pour agir sur notre territoire sont Valérie Gagnon, Pierre-Olivier Samson, Gérald Lévesque, Marc Corbin, Olivier Desjardins et Gabriel Fréchette.

Les coordonnées des inspecteurs peuvent être consultées au <https://mrckamouraska.com/services/evaluation-fonciere/>

-30-

Contact;

Relations de presse;
Annie Lavoie
Conseillère aux communications
MRC de Kamouraska
418 492-1660, poste 253
alavoie@mrckamouraska.com